



Compte-rendu

de l'Assemblée générale annuelle du RAFO
le mercredi 18 novembre 2020 à 13 h 30

Documents déposés

1. L'ordre du jour
2. Le compte-rendu de l'AGA du 29 mai 2019
3. Le rapport du Conseil d'administration 2018-2019 qui comprend :
 - 3.1 Le mot du président ;
 - 3.2 Le mot de la directrice générale ;
 - 3.3 Les états financiers 2019-2020 (exercice clos le 31 mars 2020) ;
 - 3.4 Quelques priorités 2020-2021.
4. Amendements proposés à la Charte des statuts et règlements

Le présent rapport contient aussi les documents suivants :

1. Une copie papier de la présentation PowerPoint qui a été projetée à l'écran

L'Assemblée générale annuelle commence à 13 h 30 sur la plateforme virtuelle du RAFO.

1. Convocation par le secrétaire

Le secrétaire, Jean-Pierre Gravelle, remercie les membres présents à l'Assemblée (51 membres, 3 employés et 3 invités). Il rappelle qu'à cause de la fermeture du centre depuis le 13 mars dernier due à la pandémie, l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle n'a pu être affiché au Centre 40 jours avant la date de l'Assemblée, conformément à la Charte des statuts et règlements. Cependant, l'avis a été publié dans l'infolettre, sur le site Web et dans des courriels aux membres 40 jours avant la date de l'Assemblée. Le nombre de membres présents dépasse le quorum exigé par la Charte du RAFO (minimum de 30 membres).

2. Mot de bienvenue du président

Le président, Pierre Benoit, souhaite la bienvenue aux membres du RAFO présents en assemblée.

Il présente les membres du CA 2019-2020

Pierre Benoit, président du CA et de l'exécutif
Richard Gratton, vice-président et membre de l'exécutif
Marcel Gibeault, trésorier et membre de l'exécutif
Jean-Pierre Gravelle, secrétaire et membre de l'exécutif
Paul Chénier, administrateur et membre de l'exécutif

Lucie Cayouette, administratrice
Carmen Eisenhauer, administratrice
Louise Lagroix, administratrice

Germain Souligny, administrateur
Michel Tessier, administrateur
Jacqueline Noiseux, directrice générale du RAFO

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposition AGA 2020/11/001

Il est proposé que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Proposée par : Dolores Côté

Appuyée par : Richard Gratton

Proposition adoptée

4. Adoption du compte-rendu de l'AGA du 29 mai 2019

Proposition AGA 2020/11/002

Il est proposé que le compte-rendu de l'AGA du 29 mai 2019 soit adopté tel que déposé.

Proposée par : Jean-Pierre Gravelle

Appuyée par : Marcel Gibeault

Proposition adoptée

5. Rapport du président du RAFO

Pierre Benoit présente son rapport aux membres. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

6. Rapport de la direction générale 2019-2020

Jacqueline Noiseux présente son rapport aux membres. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

7. Rapport des auditeurs

M. Marc Brazeau, de la firme Marcil-Lavallée, présente le rapport des auditeurs indépendants. Il explique le travail des auditeurs. Il déclare que les états financiers présentent fidèlement les états de compte et que tout semble bien comptabilisé dans les livres comptables du RAFO.

8. Rapport des états financiers au 31 mars 2020

Le trésorier Marcel Gibeault, présente les états financiers au 31 mars 2020. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

9. Recommandation du choix de la firme d'audit pour 2020-2021

Proposition AGA 2020/11/003

Le Conseil d'administration recommande que la firme Marcil-Lavallée soit mandatée d'effectuer l'audit des états financiers de l'année qui se termine le 31 mars 2021.

Proposée par : Germain Souligny

Appuyée par : Marcel Gibeault

Proposition adoptée

10. Priorité pour 2020-2021

La direction générale, Jacqueline Noiseux, présente un aperçu des priorités pour 2020-2021.

L'information est donnée verbalement accompagnée d'une présentation PowerPoint.

11. Période de questions

Question : Est-ce qu'il y aura une procédure pour retourner les livres et les casse-têtes et en reprendre d'autres? *Réponse* : Jacqueline Noiseux explique que des procédures seront mises en place à la réouverture du centre afin d'assurer la protection des membres en ce temps de pandémie.

Question : Combien de membres honoraires avons-nous au RAFO? *Réponse* : Marcel Gibeault informe les membres qu'il y a actuellement neuf (9) membres honoraires.

12. Adoption des révisions à la Charte des statuts et règlements

À la suite d'une revue du Comité de gouvernance et vigie, le CA a modifié la Charte à différents articles du RAFO, dont ceux concernant la membriété (article 3), la composition du Conseil d'administration (article 5) et du Comité de direction (article 6), ainsi que la signature des documents (article 9). Marcel Gibeault procède à l'explication des révisions.

Proposition AGA 2019/05/004

Il est proposé que les modifications recommandées par le CA à la Charte, aux articles 3, 5, 6 et 9, soient adoptées telles que déposées.

Proposée par : Nathalie Montpetit

Appuyée par : Paul Chénier

Proposition adoptée

13. Rapport du Comité de mise en candidature et élections

Marcel Gibeault explique le déroulement des mises en candidature, lequel est prévu par la Charte des statuts et règlements du RAFO. Un comité de mise en candidature a été formé pour recevoir les candidatures visant à combler 6 postes, dont celui de Pierre Benoit, Lucie Cayouette, Carmen Eisenhauer, Richard Gratton, Louise Lagroix et Michel Tessier. Il restait un poste vacant à combler.

Le comité était composé de Paul Chénier, Jean-Pierre Gravelle et Marcel Gibeault.

Le comité de mise en candidature a reçu 4 candidatures sur une possibilité de 6 postes avant seize heures (16 h), quinze (15) jours avant l'Assemblée générale annuelle, soit le 3 novembre 2020.

Conformément à la Charte des statuts et règlements, à l'article 4.3.3.3, Élection des candidats : Si le nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes à combler, les candidats présentés par le comité de mise en candidature sont élus par acclamation.

Par suite de la modification de l'article 5 de la Charte, le RAFO est dirigé par un Conseil composé de neuf (9) administrateurs élus et de la direction générale à titre ex-officio. Par conséquent, les 4 administrateurs élus cet après-midi sont : Pierre Benoit, Richard Gratton, Ronald Lachance et Marcelle Saint-Arnaud. Il reste un poste vacant à combler.

14. Reconnaissances et remerciements

Le président, Pierre Benoit, remercie quatre des membres du CA qui ont terminé leur mandat durant l'exercice 2019-2020. Il s'agit de Lucie Cayouette, Carmen Eisenhauer, Louise Lagroix et Michel Tessier. Au nom du CA, Pierre les remercie pour leur participation active au sein du CA et pour leur

dévouement comme bénévoles au RAFO.

15. Levée de l'Assemblée à 14 h 35.

Pierre Benoit mentionne que le Conseil d'administration se réunira immédiatement après l'AGA pour nommer son Comité de direction.

Ce compte-rendu sera déposé à l'AGA de 2021 afin d'être adopté par l'Assemblée.

Pierre Benoit, Président

Date

Jean-Pierre Gravelle, Secrétaire